

BIOGRAPHIE SOMMAIRE DE SIMONE COQUE, EPOUSE STOLZE.

Simone COQUE est née le 2 juin 1914 à Altroff le Haut, commune de Bettelainville(Moselle).

Elle est la fille de COQUE Charles et de POINSIGNON Julie.

Charles COQUE est agriculteur et cheminot ; bien que vivant sous le régime allemand et ayant fait toute la guerre 14-18 sous l'uniforme allemand, il est toujours resté de langue française.

Simone COQUE a un frère plus âgé, Augustin, qui a un fils, Maurice, né en 1936.

Simone COQUE est la première fille de son village à avoir obtenu le certificat d'études primaires, en 1927.

Elle est ensuite pensionnaire à l'école ménagère privée du village de Charly, près de Metz, devenu Charly-Oradour. Les habitants de Charly, expulsés par les Allemands, se retrouvèrent à Oradour-sur-Glane où ils périrent lors du massacre du 10 juin 1944. Simone COQUE connaissait personnellement plusieurs victimes : la curé, sa gouvernante, l'instituteur, sa femme, ses trois enfants...

Puis elle suit des études de puéricultrice, et d'infirmière à Metz, d'où on l'envoie pour un premier poste en sanatorium à Ambérieux en Bugey(Ain).

Au début de la guerre, elle est infirmière à l'hôpital militaire Grandmaison à Metz. Elle est parmi les dernières à quitter Metz. Après la capitulation, elle revient à Metz, où elle participe à une manifestation pro-française : la décoration de fleurs de la place Saint-Jacques pour le 15 août 1940. L'évêque de Metz, monseigneur HEINTZ, qui y participe, est immédiatement expulsé. Simone COQUE, ainsi que toute sa famille, est expulsée par les Allemands. Elle suit de nouvelles études à Lyon pour devenir assistante sociale.

Elle est nommée à Limoges, ce qui la rapproche de sa famille, réfugiée à Bellac(Haute-Vienne).

Fin 1942, elle est contactée par un membre du réseau GAREL, Jacqueline ESTAGER, afin de participer au sauvetage d'enfants juifs recherchés par les Allemands depuis l'occupation de la zone libre en novembre de la même année. C'est aussi à Limoges qu'elle se lie d'amitié avec Pauline (qu'elle ne connaîtra que sous ce prénom).

Tout début 1943, Elle conduit par le train deux groupes d'enfants, l'un de 11, l'autre de 9 enfants, de Limoges à Annemasse, où ils sont pris en charge par des passeurs. Elle est accompagnée par une autre jeune femme qui la seconde. Les contrôles des papiers se passent sans encombre malgré la vigilance des Allemands, méfiants à cause des maquis de l'Ain. Elle fera en tout deux voyages pour Annemasse.

L'engagement de Simone COQUE est aussi dû à sa foi catholique et à la lettre pastorale de monseigneur SALIEGE, évêque de Toulouse, lue dans toutes les églises du diocèse le dimanche 23 août 1942. Cette lettre appelant au droit d'asile des juifs dans les églises a été beaucoup recopiée ; les religieux et les religieuses ont instruction de cacher des juifs, surtout les enfants. Simone COQUE avait copie d'extraits de cette lettre quand elle visitait des couvents.

Ensuite Georges GAREL demande à Simone COQUE d'aller à Rodez prendre en charge le secteur de l'Aveyron, poste vacant (ancien responsable arrêté... ?). Elle renoue contact avec tous les enfants cachés dans le département, en cache d'autres. Elle circule en Aveyron : Rodez, Millau, Villefranche de Rouergue, Saint-Affrique... Elle circule en train, mais toujours avec un vélo car les voyages étaient parfois interrompus et il fallait poursuivre par ses propres moyens. Elle distribue l'argent et les bons de ravitaillement fournis par le réseau ainsi que la nourriture et les vêtements fournis par le Secours Français.

Elle retrouve très souvent Solange, son chef de réseau, qui est responsable de tout le secteur Sud Ouest du réseau GAREL, et loge chez elle, place Saint-Sernin, quand elle vient à Toulouse. Simone ne connaît que ce prénom de Solange et elle est elle-même connue que sous le prénom de Simone.

Elle se rend également à Montpellier, Lourdes, Cahors et elle rencontrera personnellement plusieurs fois Georges GAREL.

Les parents de Simone COQUE n'ignorent rien des activités de leur fille. Mieux, ils l'approuvent. Maurice COQUE, son neveu qui avait à l'époque 7/8 ans, se souvient que Simone COQUE a passé quelques jours à Bellac, chez ses parents, Charles et Julie, avec des enfants.

En 1944, alors qu'elle accompagne des enfants dans un dispensaire à Toulouse, avant de les placer en institution, elle est dénoncée et conduite au commissariat. Le commissaire réputé pour être un collaborateur notoire, la relâche en disant : « Si un jour vous devez témoigner pour moi, dites bien que je suis le commissaire A... et que je vous ai relâchée en sachant bien ce que vous faisiez ». C'était quelques jours après le débarquement et Simone COQUE se souvient toujours du nom de ce commissaire qui, à quelques jours près, l'aurait envoyée en déportation.

Elle évite encore le pire, peu avant la libération de Rodez ; elle est arrêtée par des FFI qui trouvent suspect qu'elle circule avec tant d'argent (destiné au secours des enfants) ; heureusement, un officier de l'armée française ordonne de la libérer, sinon elle pouvait subir le sort de Pauline.

Juste avant la libération de Rodez, elle reste cachée dans un grenier (46 avenue Durand de Gros) qui lui sert d'habitation.

Après la libération de l'Aveyron, elle rend les enfants à leurs parents, dont Salomon JASSY remis à sa mère à Terrasson en Dordogne, en octobre 1944.

Simone COQUE rentre ensuite en Lorraine, dès novembre 1944, à Metz, puis à Thionville (libérée le 11 novembre 1944) ; elle y travaille dans le cadre de l'Entraide Française ; il s'agissait d'accueillir les expulsés qui revenaient en Moselle, les prisonniers et les déportés qui rentraient en France...

Arrivant à Thionville, elle se présente à la sous-préfecture et le hasard veut qu'elle soit reçue par Robert SCHUMAN (qui avait été député de Thionville avant la guerre et le sera encore après) ; c'est lui qui lui trouvera son premier logement à Thionville une chambre à la clinique Sainte Elisabeth.

Le 26 juin 1945, elle épouse Camille STOLZE (1920-1977) ; le couple aura sept enfants et Simone STOLZE abandonnera son métier pour devenir mère au foyer. Elle a six petits enfants, et actuellement deux arrière petits enfants.

Le 19 juin 2003, après quasiment 60 ans, elle revoit un de ceux qu'elle a contribué à sauver. Salomon JASSY (placé d'abord à Chavannes dans une maison pour enfants gérée par l'OSE, puis caché dans un couvent, celui de Grèzes, près de Séverac-le-Château, dans l'Aveyron, sous le nom de Serge JAVERT) qui fera tout pour retrouver sa « seconde maman ». Il la retrouvera grâce à une carte-lettre écrite par Simone COQUE en octobre 1944, annonçant à Mme JASSY que le petit Serge lui serait rendu à Terrasson. Sur cette carte-lettre figuraient le nom de Simone COQUE et son adresse à Rodez. Salomon JASSY retrouvera cette carte-lettre à la mort de sa propre mère qui avait toujours conservé ce courrier.

Après la guerre, Georges GAREL enverra un cadeau pour la naissance du premier enfant de Simone STOLZE ; mais celle-ci n'aura plus aucune nouvelle de Solange, Jacqueline... Elle parlera beaucoup à ses enfants de Pauline.

Texte fait d'après les souvenirs communs des enfants de Simone STOLZE.